

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE)

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), session 2026

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), au titre de l'année 2026 :

Madame MEZIERE Béatrice, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur OBRIER Damien, ingénieur d'études hors classe, vice-président, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur MOLINERIS Mathieu, ingénieur de recherche hors classe, expert, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame MOUQUET-NOPPE Christine, ingénieure d'études hors classe, experte, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

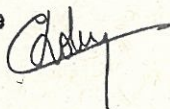
Monsieur PIEGAY Gaetan, ingénieur d'études de classe normale, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Madame REUSSER Elise, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services adjointe
en charge des ressources humaines
et de l'action sociale

Fait à Lyon , le 17/07/2026



Cathy LOBRY